

La commune d'Avusy encourage le tri des déchets

4

COMMUNE D'**AVUSY**  
TROIS VILLAGES, UN CŒUR



**AVUSY**  
**ACTUALITES**

# Sommaire n° 62

<b>Édito de René Jemmely, Maire</b> Zone industrielle à Athenaz	3	<b>Mobilité</b> tpgFlex, le bus à la demande	15
<b>Billet de l'Adjoint</b> Et le Canton de solliciter les communes !	4	<b>Protection civile</b> Sortie de l'ombre pour les astreints	16
<b>Les commissions du Conseil</b>	5–6	<b>Jeunesse</b> Le Cercle des Jeunes	17
<b>Social</b>	7	<b>Informations utiles</b>	17–18
<b>Jubilés et anniversaires</b>	8–9	<b>Politique</b> Les décisions du Conseil municipal	19
<b>Sociétés communales</b>	10–13	<b>Agenda</b> Calendrier des manifestations	20
<b>Énergie</b> Plan éco21-Collectivités	14		

## Impressum

**Éditeur responsable**  
Mairie d'Avusy

**Maquette graphique**  
Candy Factory

**Prochaine parution**  
1<sup>er</sup> juin 2022

**Délai pour la remise des articles**  
1<sup>er</sup> mai 2022

**Les bulletins communaux sont également disponibles en .PDF**  
[avusy.ch/bulletin-communal-dinformation](http://avusy.ch/bulletin-communal-dinformation)

## Mairie d'Avusy

**Coordonnées de contact**  
Rte du Creux-du-Loup 42  
1285 Athenaz (Avusy)

Tél. 022 756 90 60  
Fax 022 756 90 61

[info@avusy.ch](mailto:info@avusy.ch)  
[www.avusy.ch](http://www.avusy.ch)

**Horaires de la réception**  
Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 15h à 17h  
Mardi, jeudi : 10h à 12h et 15h à 18h



# Zone industrielle à Athenaz Enfin la fin !

## Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Dans mon dernier édit de juin 2021, j'espérais pouvoir vous communiquer rapidement une bonne nouvelle qui nous tient à cœur et en haleine depuis de nombreuses années : la voici enfin.

Après différentes relances auprès de l'Office cantonal de l'environnement, le GESDEC (Service de géologie, sols et déchets) a rendu sa décision et ordonné la cessation des activités de la « Sablière du Cannelet SA » sur les terrains qu'elle occupe à Athenaz selon le calendrier suivant :

- 31 décembre 2021, interdiction de reprise de nouveaux déchets ;
- 31 décembre 2022, fin du traitement des matériaux bruts présents sur le site ;
- 31 juillet 2023, fin de l'évacuation des matériaux recyclés présents sur le site et démantèlement des installations ;
- 31 décembre 2023, fin de la phase de reconstitution des sols sur les parcelles concernées conformément aux indications arrêtées dans la décision du GESDEC ;
- 31 décembre 2026, fin de la phase transitoire de remise en culture et restitution des terrains à l'agriculture.

Restons néanmoins prudents : cette décision est susceptible d'un recours dès sa notification ; au moment de la rédaction de cet édit, aucun recours n'a toutefois encore été déposé.



En conclusion, et jusqu'à la restitution complète des terrains à l'agriculture, votre Exécutif restera attentif au respect de cet échéancier détaillé et n'hésitera pas à agir pour le faire respecter si d'aventure cela ne devait pas être le cas.

Je vous souhaite par avance de très belles et joyeuses fêtes de fin d'année.

**René Jemmely**  
Maire

## **Droit de réponse du Département du territoire suite à l'édit paru dans le bulletin n° 61, intitulé « Une zone industrielle à Athenaz, suite et (presque) fin ! »**

Contrairement à ce que laisse entendre cet article, le Département du territoire est fermement engagé en vue de la fermeture de la Sablière du Cannelet.

Le respect du verdict issu de la votation n'annule néanmoins en rien les principes de l'État de droit, ni ne permet de négliger les aspects sociaux relatifs au devenir des employés concernés.

En conséquence, l'État de Genève entend respecter dans son action les droits liés à la procédure administrative, c'est-à-dire veiller au droit de la Sablière du Cannelet à être entendue, ainsi qu'au respect du principe de proportionnalité permettant une issue socialement acceptable.

Il vise par ailleurs à éviter qu'un recours ne soit interjeté. Celui-ci aurait comme conséquence de rallonger passablement le processus, ce qu'aucun acteur attentif à la bonne mise en œuvre des décisions populaires, à l'instar de la rédaction du journal communal d'Avusy, ne saurait souhaiter.

**Le Département du territoire  
de la République et Canton de Genève**

## Et le Canton de solliciter les communes !

Si l'État assume depuis longtemps un certain nombre de tâches (police, instruction publique, santé...), il en délègue d'autres aux communes, comme l'évacuation des eaux, l'entretien des axes routiers locaux, les infrastructures sportives et culturelles ou la collecte des déchets. C'est sur ce dernier point qu'il convient de s'attarder, car l'État doit franchir une étape supplémentaire dans la gestion des déchets cantonaux dont l'élimination lui incombe.

La volonté de diminuer les volumes à traiter ne date pourtant pas d'hier. Nous avons en effet été incité à commencer par trier le papier, puis le verre pour arriver aujourd'hui à séparer plusieurs fractions recyclables (alu, fer blanc, pet, déchets de cuisine, etc.).

C'est encore une fois le cas aujourd'hui avec le Plan cantonal de gestion des déchets 2020-2025 qui obligera le citoyen à trier ses déchets. C'est en effet une étape supplémentaire nécessaire pour parvenir à diminuer la quantité de déchets produits et augmenter le taux de recyclage, ce qui nous permettra de maintenir l'exception genevoise constituée par l'absence de taxe au sac, une « *genferei* » que d'aucuns souhaiteraient conserver ! Et Berne nous a à l'œil, ainsi que tous les autres cantons. Nous noterons que, dans cette perspective, la capacité de la nouvelle installation d'incinération sera plus petite qu'actuellement, en conséquence, il sera demandé de diminuer de 25 % le volume total de déchets à incinérer.

Ainsi, la commune d'Avusy vous incite à trier depuis de nombreuses années déjà, mais les statistiques montrent qu'un effort supplémentaire est encore à fournir. En effet, en regard de la quantité de déchets incinérés en 2019, 213 kg/habitants/an, nous nous situons 20 kg au-dessus de la moyenne cantonale. L'objectif fixé pour les années à venir est 160 kg/habitants/an (cf. *Plan cantonal de gestion des déchets 2020-2025*). Notre position est toutefois meilleure du point de vue du taux de recyclage, puisque nous atteignons près de 55 %, contre 46 % au niveau cantonal, mais là également, une amélioration est attendue, car l'objectif est d'atteindre le 60 % en 2025.

Pour ce faire, la mairie et la commission « environnement » vous ont proposé des ateliers « zéro déchets » ([v. article en page 6](#)) pour lesquels la commune a bénéficié d'une aide financière cantonale. Nous poursuivrons aussi la mise en place de nouveaux points de collecte dès l'an prochain, en complément de l'infrastructure déjà installée, afin de faciliter la récolte des déchets triés. De plus, pour compléter ces mesures, la commune a



adhéré au programme « Eco21-Déchets et économie circulaire » proposé par SIG pour soutenir les communes dans leur démarche vers la transition écologique, dont la gestion des déchets fait partie avec celle des énergies.

Toujours dans le cadre de la délégation des tâches entre l'État et les communes, mais dans un tout autre domaine, le canton souhaite se décharger de la gestion de l'animation destinées aux jeunes en passant aux communes le financement de la Fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle (Fase) dédiée à cette mission. La démarche s'inscrit dans le cadre du désenchevêtrement, autrement dit, de la réforme de la répartition des tâches entre l'État et les communes en application de la nouvelle constitution. D'autres éléments ressortant du social (sans-abrisme, désendettement) ou de la politique culturelle sont également en discussion au sein de l'Association des communes genevoises (ACG).

Le dialogue avec le canton concernant la Fase est loin d'être simple, car il faut négocier, par l'intermédiaire de l'ACG, l'octroi de la gouvernance de cette institution, jusqu'ici conjointe État/communes, la Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR) et des représentants du personnel.

La question est de taille : il s'agit, pour les budgets communaux, d'assumer quelques 20 millions supplémentaires, à se répartir selon un mécanisme péréquatif subtil. C'est pourquoi les communes revendiquent une part prépondérante dans la gouvernance de l'institution à laquelle elle a déjà recours depuis de nombreuses années en ne la pilotant qu'à titre partiel.

Tous ces éléments concourent à une augmentation inéluctable des charges des. Il faut donc s'attendre à une élévation substantielle des dépenses ces prochaines années, cela sans compter que la gestion des tâches communales courantes se complexifient et se multiplient au fil des années.

**Olivier Goy**  
Adjoint

## Soirée à thème des enfants

Après une année blanche, la commission sociale du Conseil municipal associée à l'Exécutif, a enfin pu organiser la traditionnelle soirée destinée aux enfants de 7 à 12 ans.

Et ce ne sont pas moins de 29 enfants qui ont investi la salle communale de Sézegnin vendredi 8 octobre pour découvrir les dessous du thème proposé :

### Savons et cosmétiques

Pour ce faire, nous avons requis la participation de 022 Familles (auparavant Pro Juventute jusqu'à fin 2020) pour coacher et encadrer les artistes en herbe. Les animateurs Nohemi et Nelson ont pris en main les filles et les garçons pour une première activité qui consistait pour les unes à fabriquer du gloss et pour les autres à confectionner des savons, pour terminer par une fabrication commune de gel douche. À noter que tous les produits utilisés, que vous pouvez découvrir sur les photos, sont entièrement naturels.

Au terme de ce moment ludique, les participants ont pu prendre un bon bol d'air avant de partager gaiement la collation offerte. Tout ce petit monde est ensuite reparti avec son sachet souvenir très coloré. Les retrouvailles avec leurs parents furent joyeuses et nous avons apprécié les mercis des enfants et la reconnaissance des parents.

Je profite de ces lignes pour remercier les membres de la commission qui ont participé à la supervision de l'activité et à la préparation de ladite collation. Sans oublier le secrétariat *in corpore* pour son soutien logistique, ainsi que les employés communaux pour le nettoyage.

### Pour la commission sociale

Françoise Cerutti, présidente



## Demain en Champagne

La commission sociale a décidé de remettre à jour la plateforme de partage destinée aux habitants de la commune d'Avusy.

Cette nouvelle plateforme, inspirée du précédent réseau d'entraide et de partage intercommunal « Demain en Champagne » créée par Ian Olsen, dans le cadre de son travail de maturité il y a quelques années, vise à promouvoir et simplifier l'entraide entre habitants.

En ces temps difficiles où nos aînés sont souvent oubliés et nos possibilités d'achat limitées, il nous semble important d'offrir à ceux qui le souhaitent, de publier des annonces et d'y répondre, afin de réutiliser, recycler, partager, donner, échanger et aider.

Rendez-vous sur le site Internet communal où vous trouverez les modalités d'inscription.

Nous espérons que vous réserverez un bon accueil à ce système d'échange et que vous l'utiliserez sans modération afin d'en assurer son bon fonctionnement.

### Pour la commission sociale

Sophie Dörfliiger



## Bilan matinées « Renouée du Japon »

Cette année 2021, la commission environnement a organisé quatre matinées d'arrachage de la Renouée du Japon, plante invasive non-indigène, sur notre commune.

Ce sont près de douze personnes qui ont participé à cette tâche qu'un volontaire a qualifiée de sisyphéenne, c'est-à-dire, longue et répétitive. S'il est vrai que la nécessité de l'arrachage de cette plante n'est plus à prouver, son éradication est un travail de longue haleine qui s'étend sur plusieurs années. De ce fait, il serait dommage d'abandonner maintenant après tous ces efforts fournis.

C'est plein d'espoir que la commission environnement entrevoit de renouveler ces opérations d'éradication en 2022 par les membres de la commission environnement accompagnés de volontaires de tous âges.

Plus les personnes seront nombreuses, plus il sera possible d'organiser des équipes qui se relayeront durant l'année. Alors n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie pour donner un coup de main sur une matinée l'année prochaine.

Nous profitons aussi de ces quelques lignes pour remercier tout particulièrement les personnes qui ont donné de leur temps et de leur sueur au cours de ces, quand même, très sympathiques moments d'échanges.

### Pour la commission environnement

Sophie Dörfliger



## Soirées Zero Waste

La commune, sous l'impulsion de la commission environnement, a organisé deux soirées d'information au cours desquelles, l'association Zero Waste a expliqué l'importance de réduire le volume des déchets que tout un chacun génère.

Zero Waste est une association à but non lucratif et reconnue d'utilité publique qui, par son offre d'activités et par ses membres, inspire et soutient la population et les acteurs du territoire suisse à la réduction des déchets à la source.

Elle propose, entre autres, des solutions d'achat pour éviter de « consommer » des emballages et pour minimiser le gaspillage.

À l'issue de la première soirée, les participants sont repartis avec des idées et des moyens de mise en pratique très simples pour commencer à réfléchir à leur consommation et aux possibilités de réduire leur propre production de déchets.

Quelques exemples concrets :

- s'équiper pour faire des courses zéro déchet en emportant avec soi des sachets en tissu réutilisables ou des boîtes en verre ;
- utiliser des ustensiles de cuisine en matière naturelle/recyclable (beewrap, luffas...);
- acheter des fruits et légumes de saison ;
- utiliser des couverts réutilisables à l'extérieur ...

Et la liste est encore longue.

Il a également été recommandé de faire ses achats dans les commerces locaux qui proposent les denrées sans emballage ou en vrac, de saison. À cet effet, il y a plusieurs commerces qui offrent ce genre de produits autour de notre commune ou un peu plus loin dans le canton.

Pour les personnes qui n'auraient pas pu suivre les conférences, elles peuvent nous contacter pour obtenir une copie des documents qui ont été distribués lors de ces soirées, afin de les aider à mettre en pratique quelques idées.

La chose importante, que chacun aura pu retenir, c'est qu'il faut commencer par changer une pratique après l'autre. Rien ne sert de vouloir tout changer d'un seul coup. Il est préférable d'instaurer une nouvelle habitude avant de passer à la suivante.

SD

## Des Fleurs avant le Pain

Chères amies, chers amis,

Merci à tous ceux qui sont venus me soutenir lors de la brocante organisée le 5 septembre dernier.

Les résultats ne sont pas aussi satisfaisants que l'espérais, mais il y avait nombre d'autres manifestations dans la commune.

Au final, j'ai récolté, grâce à l'aide et au soutien de nombreux habitants, la somme de Fr. 2'300.-, ce qui correspond en gros à ce que je dois sortir chaque mois pour les personnes que je tiens à aider un peu financièrement.

Par ce petit mot, je désirais remercier tant la commune, que toutes les personnes qui, par leur aide et par leurs compétences, m'ont permises de faire connaître un peu plus ma petite association.

Ceux et celles qui désireraient me soutenir financièrement et/ou régulièrement trouveront ci-dessous mes coordonnées et d'avance, je les remercie infiniment.

À toutes et tous, je vous redis toute mes amitiés et je vous souhaite d'ores et déjà mes meilleurs voeux pour 2022, sans COVID.

**Françoise Spahr**  
Responsable

### « Des Fleurs avant le Pain »

Aide, soutien, visites à personnes en difficultés  
Responsable : Françoise SPAHR

Chemin du Moulin-de-la-Grave 7A  
Case postale 6  
1285 Athenaz (Avusy)

022 756 15 62 | 079 690 21 91

CCP: 12-45803-5

## Le Couffin

L'association intercommunale pour l'accueil familial de jour Le Couffin est un relais fiable pour toute personne qui est à la recherche d'une solution d'accueil pour son enfant âgé de 0 à 12 ans.

Avec environ **20 accueillantes familiales** et plus de **40 baby-sitters** sur la région de la Champagne Genevoise et Bernex.

Nous proposons des solutions d'accueil durant la journée, en soirée et durant le weekend, mais également durant les vacances scolaires pour les enfants habituellement scolarisés.

Les baby-sitters ont tous suivi la formation de la Croix-Rouge, et toutes les accueillantes familiales sont au bénéfice de l'autorisation d'accueil délivrée par le SASAJ (organisme officiel du canton de Genève pour accueillir des enfants à son domicile) cela permet, entre autres, aux parents de déclarer fiscalement les frais de garde.

Nos collaboratrices suivent régulièrement des formations, et participent aux accueils collectifs organisés par l'association, ce qui offre à votre enfant un lieu pour découvrir la collectivité.

Nous offrons également un service personnalisé et gratuit à toute personne intéressée à accueillir des enfants à son domicile.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre coordinatrice qui se fera un plaisir de vous renseigner.

### Sylvie Enggist

Coordinatrice  
022 756 09 91  
sylvie.eggist@lecouffin.ch  
www.lecouffin.ch



L'association est soutenue par les communes de Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Laconnex, Perly-Certoux et Soral.



## Jubilés : 60 ans de mariage, un trio de diamant



Les époux **Odile et Maurice Cadoux** entourés de leurs enfants et conjoint(e)s respectif(ve)s, ainsi que des trois représentants de notre commune.



Les époux **Léa et René Tornare** célèbrent également leur noces de diamant. Ils sont entourés de leur fille et de son mari ainsi que des trois représentants de notre commune.



Les époux **Rose-Marie et Francis Vernier** entourés de deux membres de l'Exécutif.



## Anniversaires : 90 ans et 18 ans, la fleur de l'âge



Nos meilleurs voeux à Mme Angélique Panchaud accompagnée de son mari et de nos membres de l'Exécutif.

90  
ans

Saluons également M. Paul Puchat entouré par M. Jemmely, M. Gardi et M. Goy.



18  
ans

Nous profitons de ce bulletin pour féliciter Kenza Baud, Dan Bradbury, Kenan Dörfliger, Célia Glorioso, Dorian Guinand, Loïc Leyvraz, Emeline Mermoud, Corentin Pellein et Arthur Rodriguez pour l'accession à leur majorité civique.



# Un petit goûter pour se souvenir du Feuillu

**Pour que la tradition de la fête du Feuillu puisse aussi s'ancrer pour les petits de 1P et de 2P, qui n'ont pas pu vivre cette célébration en 2020 et en 2021, et pour tous les enfants qui en ont aussi été privés, le comité du Feuillu a organisé un petit goûter en mai 2021.**

À cette occasion, les enseignants de l'école ont évoqué l'histoire de cette manifestation en adaptant, en fonction de l'âge des élèves, un document rédigé par le groupe du Feuillu.

Les enfants nous ont fait parvenir de magnifiques dessins ainsi que des petits mots, dont celui-ci :

« Merci beaucoup pour le petit goûter que vous nous offrez. Cela nous fait très plaisir, surtout en ces temps de Covid :) Nous sommes très tristes de ne pouvoir fêter le Feuillu, alors nous espérons qu'il y en aura un l'année prochaine ».

Ainsi, nous sommes très heureux de vous annoncer que « normalement », **la fête du Feuillu aura lieu le samedi 7 mai 2022.**

Nous nous réjouissons de vous retrouver et de pouvoir célébrer de nouveau ensemble ce moment qui réunit petits et grands, et qui nous relie à l'histoire de notre région, la Champagne.

Nous partageons avec vous, le petit texte distribué aux enfants.



## Historique de la fête du Feuillu à Avusy

Le « Feuillu » est un rituel très ancien que les paysans pratiquaient au printemps pour s'attirer les bonnes grâces des esprits de la nature pour leurs récoltes à venir.

C'est une fête populaire et folklorique, peut-être d'origine celtique, dont le but est de **célébrer le retour du printemps.**

À Genève, elle était célébrée dans certains villages catholiques, entre Lancy et Avully. Cette tradition existait également en France, près de la frontière Suisse. On retrouve des fêtes de printemps équivalentes dans toute l'Europe.

En 1614, elle a été désapprouvée par le Consistoire et le Conseil de la République de Genève, car elle était jugée « inconvenante ».

Au XX<sup>ème</sup> siècle, la fête est en déclin. En 1900, Émile Jaques-Dalcroze compose un spectacle, le « Jeu du Feuillu » avec chorégraphies et chants, qui relancera la tradition. En 1912, à Cartigny, on retrouve la trace d'un cortège organisé par l'instituteur. Puis, plusieurs villages genevois ont repris la tradition, dont Confignon, Plan-les-Ouates, Avully, etc. Les chants sont issus des compositions originales d'Émile Jaques-Dalcroze dont le « Joli Mai, Joli Mai » et bien d'autres...

À Avusy, en 1985, la fête du Feuillu a été réintroduite par un groupe d'amis qui souhaitait faire revivre cette traditionnelle cérémonie dans notre commune.

Et depuis, au début du mois de mai, elle est célébrée, jusqu'à ce que en 2020, la pandémie du COVID nous empêche de nous rassembler et de partager cette belle journée.

## Les symboles de la fête

Traditionnellement, tous les enfants portent, soit une couronne de fleurs, soit une petite gerbe de fleurs sur un chapeau ou une casquette. Les fleurs utilisées sont des fleurs des champs, qui sont les premières de l'année, et qui annoncent le renouveau des saisons, après l'hiver.

On construit également une cage conique, recouverte de feuillage appelée « la Bête » ou « le Feuillu » qui représente selon les uns, le printemps vainqueur ou selon d'autres, la fin de l'hibernation pour les animaux.

## Élection du roi et de la reine

Chaque année, un enfant de 1 P est désigné par ses camarades pour être le roi ou la reine de la fête lors d'une élection. Une année, on élit un roi, l'année suivante une reine. Puis l'enfant choisi désigne son partenaire et ensemble, ils seront « les mariés » de la fête. Ils vêtiront de jolis habits, un chapeau haut-de-forme pour le garçon, une couronne de fleurs pour la fille et seront installés sur un petit char, décoré de fleurs, et tiré par un poney.

## Déroulement

Dans notre commune, la fête commence par le rassemblement des enfants, ceux de l'école d'Athenaz, ainsi que les petits du jardin d'enfants des Escargots. Tous se réunissent à Champlong et entament les chants traditionnels, répétés lors de la chorale à l'école.



Un cortège se forme, avec à sa tête, le roi et la reine, suivi par « la Bête ». Les grands sont à pieds, tandis que les petits sont assis sur un char, joliment décoré, tiré par un tracteur. Les parents sont présents tout au long du chemin ou suivent le parcours derrière les enfants. Le défilé traverse le village d'Avusy et s'aventure le long du chemin de Pré-Recoux.

Puis, arrivé à l'école d'Athenaz, les chants sont repris une dernière fois, et c'est toujours un vrai bonheur de voir tous les enfants rassemblés pour donner de la voix à cette tradition populaire.

S'ensuit un repas de retrouvailles pour cette première rencontre villageoise de l'année. Du pain est même confectionné dans l'ancien four communal par des bénévoles dévoués et des enfants de l'école !

## Fête pour les enfants et liens pour les adultes

Dans notre commune, l'association qui a recréé le Feuillu en 1985 souhaitait que les enfants puissent, tous les deux ans, bénéficier d'une sortie, organisée pour tous les élèves de l'école. Ainsi ils ont permis la découverte de beaux lieux à la périphérie de Genève, dont beaucoup se souviennent, des années après !



Cette fête qui réunit toutes les générations, des plus petits aux plus âgés, permet de se retrouver pour la première manifestation de l'année. Elle est une tradition vivante qui contribue à créer des liens entre tous les habitants de nos trois villages et de s'ancrer dans l'histoire de notre région.

## Tradition reconnue

« Le Feuillu » d'Avusy est inscrit dans la liste des traditions vivantes en Suisse, qui vise à sensibiliser le public aux pratiques culturelles et à leur transmission. Elle se base sur la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Cette célébration est également mentionnée dans l'ouvrage « Avusy, une Commune de la Champagne genevoise », édité par la Mairie en 2019, et est décrite comme « un des moments forts de sociabilité ».

## Pour le groupement du Feuillu

Nathalie Waelti-Baume

### Sources :

- [www.feullu.ch](http://www.feullu.ch), groupe de danse à Plan-les-Ouates
- [www.lebendige-traditionen.ch](http://www.lebendige-traditionen.ch), Feuillu
- [www.owlapps.net](http://www.owlapps.net), le Feuillu (Genève)
- Film : « Cartigny en fête », émission « Folklore » de la RTS, 14 mai 1978
- « Avusy, une commune de la Champagne Genevoise », Gérard Duc, Commune Avusy, 2019

# Groupement de la Laiterie

Après un long silence en raison de la Covid-19, nous sommes heureux de vous informer de la réouverture de la salle d'expositions du « Groupement de la Laiterie ».



Ce dernier a le plaisir d'organiser, avec le soutien de la commune, deux activités par année, l'une au printemps et l'autre en automne.

Ainsi cette année nous avons reçu M. Gautschi, qui nous a présenté son nouveau livre intitulé « La nuit la plus longue ». L'idée a été d'exposer les nombreux dessins figurant dans l'ouvrage, et qui se découvrent tout au long de sa lecture. Ceux-ci ont été finement créés par l'auteur lui-même.

Puis en octobre dernier, nous avons accueilli les sculptures de quatre artistes, dont Ursula Zielazek, conseillère municipale de la commune. Ce fut une exposition magnifique.

D'ores et déjà, nous vous annonçons l'exposition à venir des peintures de Nathalie La Mendola. N'hésitez pas à venir découvrir ses œuvres.

Nous sommes toujours à la recherche de courageux créateurs qui aimeraient faire partager leurs passions ou leurs hobbies à un public avide d'intérêts et d'émotions.

Alors, si cela vous tente, annoncez-vous auprès d'une personne de notre groupement ou à la Mairie.

Responsables : Mme Elisabeth Meyer et M. Nicolas Maillard  
 eljameyer@bluewin.ch



# APE-Athenaz

Voici quelques lignes pour vous (re)présenter l'Association des Parents d'Élèves d'Athenaz (APEA) fondée en 2010 et qui perdure depuis grâce à l'engagement bénévole de parents toujours motivés au sein de son comité.

## Les buts de l'association

Le but de cette association est bien évidemment d'organiser des activités et des manifestations pour les enfants et les parents de l'école ainsi que de collaborer avec les enseignants lors des fêtes ou activités qui rythment la vie scolaire et communale.

Mais c'est aussi de créer des liens entre les parents d'élèves et de partager l'information sur tout ce qui touche à l'éducation et l'instruction des enfants.

C'est également de recueillir l'avis des parents pour toutes questions concernant les domaines scolaires et parascolaires mais aussi de servir d'organe d'expression de leurs opinions, idées et projets dans le but d'encourager le dialogue et de favoriser le travail en réseau avec les différents partenaires tels que la direction de l'école, les enseignants, la mairie et le parascolaire.

Vous êtes parents d'élèves et vous avez une question d'ordre générale ou un projet que vous aimeriez mettre en place pour les enfants de l'école, n'hésitez pas à venir nous en parler.

L'APEA soutient les initiatives qui rentrent dans son champ d'action.

## Les événements 2021-2022

L'APEA est heureuse de pouvoir ré-organiser à nouveau des événements selon les consignes sanitaires du moment.

Voici les dates à marquer dans vos calendriers :

- vendredi 21 janvier : la traditionnelle boum des enfants de l'école (de la 1P à 8P) au Centre Communal d'Athenaz ;
- samedi 7 mai : atelier floral pour la confection des couronnes du Feuillu dans le préau de l'école ;
- samedi 14 mai : troc des enfants et atelier réparation de vélos au Centre Communal d'Athenaz ;
- vendredi 30 septembre : soirée jeux pour petits et grands en collaboration avec la bibliothèque-ludothèque d'Avusy.

Enfin, dans le courant du printemps 2022, l'APEA offrira à toutes les classes de l'école une visite pédagogique et sensorielle au sein de la coopérative Les Jardins de Cocagne à Sézegnin, initialement prévue au printemps 2020 mais qui avait dû être annulée en raison des conditions sanitaires.

Au programme : visite des cultures, préparation d'un repas avec les légumes, jardinage et (re)découverte du vallon de la Laire et de sa faune et flore : [www.cocagne.ch](http://www.cocagne.ch)

## La communication

Notre association communique essentiellement par voie électronique via des newsletters ou sur les réseaux sociaux (Facebook) mais chaque événement est aussi indiqué sur les affiches officielles de notre commune.

Ainsi, toute personne désirant de plus amples informations, souhaitant devenir membre, ou faire partie de notre liste de diffusion, peut nous écrire :

- à notre adresse email : [info@ape-athenaz.ch](mailto:info@ape-athenaz.ch)
- via Facebook (Ape-Athenaz)
- ou bien alors s'inscrire directement à notre *newsletter* via notre site internet : [www.ape-athenaz.ch/contact/inscription-newsletter](http://www.ape-athenaz.ch/contact/inscription-newsletter)

## Remerciements

Nous profitons de ce bulletin communal pour remercier chaleureusement Nicolas Spühler et Mikael Magnin qui quittent le comité cette année après plusieurs années d'engagement au sein du comité de l'APEA. Merci Nicolas et Mikael pour votre investissement pour l'APEA ! Et nous souhaitons la bienvenue au nouveau membre du comité, Victor Herrera !

Au plaisir de vous rencontrer, chers habitants, au travers de notre belle commune !



## Pour le comité :

Emilie Abraham, Estelle Cordelier, Victor Herrera, Sophie Thierstein et Céline Vendaïra

# Définition d'une stratégie 2021 : Plan éco21-Collectivités

## Éléments contextuels

Le Plan éco21-Collectivités a pour mission d'accompagner les villes et les communes genevoises en leur proposant des démarches construites sur mesure et qui intègrent l'ensemble des thématiques liées à l'énergie, le climat, les déchets & l'économie circulaire.

La Commune d'Avusy s'est engagée courant 2021 dans le plan d'accompagnement éco21-Collectivités avec pour objectif, d'une part, de définir les jalons de sa politique énergétique et, d'autre part, de participer à l'atteinte des objectifs de la transition écologique définis au niveau cantonal.

Le fruit de cet accompagnement et des efforts fournis par la Commune d'Avusy sur l'année 2021 est la réalisation d'un plan d'actions quinquennal permettant d'opérationnaliser la démarche entreprise. Cinq axes stratégiques ont été identifiés, dont trois ont déjà des actions en cours ou prévues pour le début de l'année prochaine.

Les actions Visites Villas et éco-logements ont pour but de motiver les ménages (propriétaire de villa et locataires) à réduire leur consommation d'électricité, d'eau chaude sanitaire et d'optimiser la gestion des déchets.

De son côté, la Commune montre l'exemple en intervenant sur son patrimoine au travers de projets de chaleur renouvelable déjà en cours ou la mise en place d'audit pour l'éclairage public et la thermique du territoire.

Enfin, une planification stratégique pour la gestion des déchets et l'économie circulaire sera mise en place courant 2022.



## Les actions planifiées

### Encourager un usage rationnel de l'énergie auprès des acteurs du territoire



Action	Cible	Date prévue
Visite villas	25 visites	Début 2022
Opération Éco-logement	16 logements	Début 2022

### Optimiser les systèmes énergétiques des bâtiments et encourager le développement des énergies renouvelables



Action	Cible	Date prévue
Chaleur Renouvelable Bâtiment	Projet sur le centre communal 4 bâtiments	En cours
Éclairage public	A définir	Étude en cours Déploiement 2022
Préqualification/audit thermique	Patrimoine communal / territoire	Début 2022

### Renforcer la politique des déchets & économie circulaire sur le territoire



Action	Cible	Date prévue
Définition d'une stratégie déchets et économie circulaire sur la commune	Administration communale / territoire	En cours

# tpgFlex, le bus à la demande : c'est vous qui choisissez !

Dès le 13 décembre 2021, tpgFlex, le nouveau service de bus à la demande dans la région de la Champagne desservira les communes d'Avusy, Avully, Cartigny, Laconnex et Soral jusqu'à Viry et à la gare de La Plaine (Dardagny).

tpgFlex fonctionne du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8 h 50 à 16 h 30 et de 19 h 45 à 22 h 30 (21 h 20 pour Viry, en raison de la fermeture de la douane) et dessert 31 arrêts tpg (tous les arrêts des lignes 76 et 77 et certains autres de la région, selon liste ci-dessous).

Il suffit de choisir son arrêt de départ et d'arrivée ainsi que l'heure à laquelle vous souhaitez partir ou arriver et nous viendrons vous chercher ! Les courses peuvent être réservées depuis l'application tpgFlex, en téléchargement gratuit sur l'App store et Google Play ou depuis le site tpg : [www.tpg.ch/fr/tpgflex](http://www.tpg.ch/fr/tpgflex).

Les bus circulent en fonction des courses à réaliser (selon les commandes des client(es)), sans parcours établi, permettant de créer de nouveaux liens entre notre commune et les autres communes de la Champagne desservies.

## Combien ça coûte ?

tpgFlex est accessible avec les titres de transport unireso pour les trajets dans le canton de Genève (abonnements et billets valables dans le périmètre unireso zone 10) ; pour les trajets vers et depuis Viry, un titre de transport Léman Pass (abonnements et billets valables en zone 230 + unireso zone 10) sera nécessaire. Le billet « Saut de puce » ne sera pas valable.

## Arrêts desservis :

- Athenaz-Ecole
- Athenaz-Passeiry
- Athenaz-Village
- Avully-Ecole
- Avully-Village
- Avusy-Creux-du-Loup
- Avusy-Les Quoattes
- Avusy-Moulin-de-la-Grave
- Avusy-Village
- Cartigny-Moulin-de-Vert
- Cartigny-Village
- Croix-en-Champagne
- Eaumorte-Croisée
- Eaumorte-Hameau
- La Passe
- La Plaine-Gare
- La Tuilière
- Laconnex-Stand de tir
- Laconnex-Village
- Mollaz
- Petite-Grave
- Printanière
- Sézegnin-Le Renfort
- Sézegnin-Mairie d'Avusy
- Sézegnin-Village
- Soral-Mairie
- Soral-Village
- Sur-le-Moulin
- Touvière
- Viry P+R
- Viry-Eglise



tpg flex

## Sortie de l'ombre pour les astreints de la protection civile



La terrible crise sanitaire que nous traversons nous amène régulièrement à penser au personnel médical qui fournit un travail exemplaire depuis de très longs mois, malgré son extrême fatigue aussi bien physique que psychologique. Cela étant, bien d'autres personnes, moins exposées et moins médiatisées sont également au front et travaillent sans relâche pour le bien de la population depuis plus d'une année.

Nous pensons ici à la protection civile et à ses astreints. Son engagement est subsidiaire – à l'instar de celui de l'armée – puisqu'elle n'est appelée que lorsque les autres moyens d'appui ne suffisent pas à faire face, ou pour répondre à un besoin urgent, comme c'est le cas depuis le mois de mars 2020.

Durant les deux vagues, sur le terrain des communes, les concrétisations des missions ne manquaient pas : tri de patients dans divers centres de soins, livraison de médicaments et de repas dans des EMS ainsi qu'aux sans-abris, distribution de masques et de gel hydro-alcooliques, mise en place de structures diverses, aide à la circulation, patrouilles de surveillance et l'on en passe. Une énumération qui suffit à elle seule pour relever l'apport indispensable des astreints ou de ces volontaires dûment motivés par leurs tâches et leurs responsabilités.

En ce qui concerne l'organisation de Protection Civile de la Champagne (ORPC Champagne), les missions de notre Commandant et de ses as-



treints ont été nombreuses en terme d'assistance à la population ainsi que dans les domaines du suivi, de la logistique et de la télématique. Ils ont démontré à plusieurs reprises leur grande efficacité et utilité, notamment lors de la gestion du centre d'appel cantonal de la ligne verte à la caserne des Vernets durant 86 jours. Puis, dès novembre 2020, ce fut la formation des miliciens aux HUG pour la pratique des test PCR avant



leur engagement à la Clinique de Carouge et au groupe médical d'Onex. Dès janvier 2021, ils ont été présents pour la vaccination à Onex et à Carouge afin de gérer les flux de personnes et tout cela, 7 jours sur 7. Enfin, depuis le mois de mai, 40 miliciens et l'ensemble de l'état-major œuvrent aussi au CMU ainsi qu'au secteur E des HUG, toujours dans le domaine de la vaccination.

Nous sommes fiers des miliciens et de l'état-major de notre ORPC Champagne qui ont accompli et qui accomplissent encore à ce jour un travail extraordinaire et de très longue haleine. Nous tenons ici à les remercier très chaleureusement pour leur engagement et leur disponibilité et ce, malgré leur vie familiale, professionnelle ou estudiantine. Ils méritent toute notre reconnaissance.

**Commune de Cartigny**

## Le Cercle des Jeunes

En contrebas du complexe sportif jouxtant l'école primaire, la commune d'Avusy met à disposition deux locaux pour deux groupes de jeunes distincts. Accompagnés par le TSHM du BUPP (FASe), les jeunes profitent de cet espace dit « en gestion accompagnée », pour cultiver des projets mettant en jeu, dans une collectivité, le développement de leur autonomie et de leur pouvoir d'agir.

Dans ce contexte, les samedis 16 et 23 octobre derniers, les jeunes ont refait le parquet des locaux en gestion accompagnée. Pour cette réfection, ils ont pu compter sur les soutiens et expertises de Monsieur le maire et de ses adjoints.

De même, certains jeunes se sont impliqués dans plusieurs manifestations du village, en particulier le premier août (lecture du pacte et nettoyages divers) et en soutien avec l'association de rugby (tenue d'un stand « raclette »).

Relevons enfin que les jeunes susmentionnés sont ouverts à toute proposition de collaboration permettant de soutenir une association locale ou un(e) particulier(ère). Pour ce faire, nous vous invitons à contacter par mail M. Pelliccotta ([stephane.pelliccotta@fase.ch](mailto:stephane.pelliccotta@fase.ch)) ou M. Tilouche ([nihed.tilouche@fase.ch](mailto:nihed.tilouche@fase.ch)).



## Informations utiles

### Fermeture de fin d'année

Du vendredi 24 décembre 2021 au mardi 4 janvier 2022 inclus.

Tous les courriers avisés (papier jaune et blanc) et colis pourront être retirés jusqu'au jeudi 23 décembre à **11h30**. À partir du vendredi, ils seront à retirer à l'office de poste de Bernex, selon les horaires suivants :

- vendredi 24 : de 9 h à 11 h
- samedi 25 et dimanche 26 : FERMÉ
- lundi 27 : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- mardi 28 : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- mercredi 29 : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- jeudi 30 : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- vendredi 31 décembre au dimanche 2 janvier : FERMÉ

Réouverture de l'office de poste de Bernex le lundi 3 janvier 2022.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'agréables fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs voeux pour 2022.

### Dates des levées de déchets encombrants en 2022 :

- samedi 26 février
- samedi 9 avril
- jeudi 23 juin
- jeudi 18 août
- jeudi 20 octobre
- jeudi 8 décembre

Ils sont à entreposer **au maximum 48h avant la levée**, près des déchetteries communales, **la levée des encombrants n'étant pas du porte à porte**.

Nous rappelons que les gravats, tuiles, objets en béton, débris provenant d'une démolition et les pièces de voiture ne font pas partie des déchets encombrants ordinaires. Ils ne sont par conséquent pas ramassés lors de la levée. Il est demandé aux personnes concernées par ces déchets spécifiques de bien vouloir organiser elles-mêmes leur enlèvement.

Depuis, le mois d'août 2020, **les appareils électriques et électroniques ne doivent plus être déposés dans les collectes des encombrants**, mais

doivent être rapportés dans les commerces qui vendent ce type d'appareils ou déposés dans les ESREC (site de Châtillon, par ex.). Cette nouvelle mesure est destinée à diminuer les risques encourus par les émissions des différents gaz que ces appareils contiennent (mercure, PCB, gaz à effet de serre, risque d'incendie dû aux batteries au lithium détériorées).

La levée du compost est effectuée le lundi.

### Déneigement

Nous rappelons à tous les propriétaires qu'ils ont l'obligation de déneiger les trottoirs jouxtant leur propriété.

### Nettoyage en cas de neige et verglas :

1. En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades ou d'habitation, aux concierges ou, à défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.
2. Dans les rues où il n'existe pas de trottoirs, l'enlèvement de la neige doit être effectué, le long de chaque bâtiment, sur une largeur de 2 m.
3. Dans tous les cas, les gondoles doivent être nettoyées pour permettre l'écoulement des eaux. Il résulte notamment de ce qui précède que le déneigement des accès aux commerces, ainsi que le déneigement des chemins privés sont de la responsabilité des propriétaires et/ou locataires.

La mairie vous remercie d'avance de bien vouloir stationner les véhicules de manière à ne pas gêner le passage des appareils de déneigement.

### Cimetière : renouvellement des concessions

Les personnes ayant des proches inhumés au cimetière d'Avusy en 2001, ainsi que celles possédant des concessions arrivées à terme en 2021, sont informées de l'échéance des tombes et des cases idoines. Les demandes de renouvellement sont à adresser à la **Mairie d'Avusy, route du Creux-du-Loup 42, 1285 Athenaz (Avusy), jusqu'au 31 janvier 2022**. Passé cette date, la commune pourra en prendre possession et en disposer à son gré.

### Jobs d'été 2022

Tous les jeunes avusiens, dès 16 ans révolus, souhaitant travailler sur la commune cet été peuvent postuler pour un job d'été à la mairie pour des travaux de conciergerie.

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de faire parvenir une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae d'ici au 30 avril 2022 directement à la mairie d'Avusy.

Le nombre de places est limité.

### Médailles de chiens 2022

Elles seront disponibles à la mairie dès le 5 janvier 2022.

#### Pièces à présenter :

- confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données centrale Amicus ;
- attestation d'assurance responsabilité civile 2022 ;
- carnet de vaccination à jour (rage) ;
- si nécessaire, l'attestation de suivi du cours TMC ou le justificatif de sa dispense délivrée par le SCAV ;
- si nécessaire, l'attestation du suivi du cours pratique ou le justificatif de la dispense délivrée par le SCAV.

La médaille devra être acquise avant le 1<sup>er</sup> avril 2022.

Le prix de la médaille s'élève à Fr. 10.–.

Informations sous : [www.ge.ch/detenir-chien](http://www.ge.ch/detenir-chien).

Nous avisons les détenteurs de chiens qu'il est interdit de promener ces derniers sans laisse dans les localités ainsi que sur les voies publiques, les écoles et leurs préaux (réglementation d'application de la loi sur les chiens M 3.45.01).

Nous remercions les détenteurs de chiens de bien vouloir ramasser leurs déjections au moyen de sacs prévus à cet effet et placés dans plusieurs lieux de la commune **et de les jeter dans la poubelle la plus proche**.

### Opérations électorales en 2022

- 13 février           votation populaire
- 15 mai               votation populaire
- 25 septembre      votation populaire
- 27 novembre       votation populaire

### Unité pastorale de la Champagne

Aire-la-Ville, Avusy, Bernex, Confignon, Soral-Laconnex  
Abbé Robert Truong

Contact-information des paroisses catholiques de la Champagne :  
UP Champagne, Vieux-Chemin-de-Bernex 8, 1233 Bernex

022 757 10 35 ou [contact@up-champagne.ch](mailto:contact@up-champagne.ch)

Horaires du secrétariat :

- Lundi jeudi, vendredi : 16 h – 18 h
- Mardi : 8 h 30 – 11 h 30

# Le Conseil municipal ...

## 22 juin 2021

**a décidé** de retenir l'alternative d'un projet de parking à 70 places dans le projet de construction d'un quartier intergénérationnel à Athenaz.

## 21 septembre 2021

**a approuvé** la réunion des parcelles 2385, 2660, 2732, 2733, 2734, 2736, 2858 et 3724 de la commune d'Avusy pour former la nouvelle parcelle n° 3826, de 4'897 mètres carrés.

**a ouvert** un crédit d'engagement de Fr. 283'890.– pour la rénovation de l'éclairage public.

**a accepté** les onze décisions de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relatives :

- octroi d'un dépassement extraordinaire de l'enveloppe culturelle 2021 ;
- subventions d'investissement à la création de places de crèche en 2022 ;
- subvention de fonctionnement au Bibliobus intercommunal en 2022 ;
- enveloppe attribuée à des dépenses culturelles intercommunales diverses en 2022 ;
- enveloppe attribuée à des dépenses sportives intercommunales diverses en 2022 ;
- financements d'investissements informatiques généraux en 2022 ;
- participation aux charges de fonctionnement du GIAP en 2022 ;
- subvention de fonctionnement à la Ville de Genève en faveur du Grand Théâtre en 2022 ;
- subvention de fonctionnement à la Ville de Genève en faveur de son dispositif d'urgence sociale destiné aux sans-abris en 2022 ;
- subvention de fonctionnement en faveur de Pro Senectute pour son dispositif de consultation sociale destinée aux aînés du canton pour 2022 ;
- subvention de 2.2 millions de francs pour l'acquisition et l'implémentation d'un système d'information de gestion des ressources humaines (SIRH) destiné aux 44 communes membres.

**a renouvelé** le bureau du local de vote pour 2022 :

- Présidente : Mme Adélaïde Cruchoy,
- suppléante : Mme Jacqueline Iseli ;
- Vice-Présidente : Mme Françoise Cerutti,
- suppléant : M. Antonio Rito.

## 9 novembre 2021

**a approuvé** le budget de fonctionnement 2022 pour un montant de Fr. 5'244'247.– aux charges et de Fr. 5'248'704.– aux revenus, l'excédent de revenus total présumé s'élevant à Fr. 4'457.–.

**a fixé** le taux des centimes additionnels pour 2022 à 50 centimes.

**a fixé** le nombre des centimes additionnels à appliquer en supplément à l'impôt sur les chiens dû en 2022 à 0 centime.

**a autorisé** le Maire à renouveler en 2022 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et à procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.

**a accepté** de fixer le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2022 à Fr. 30.–.

**a ouvert** un crédit de Fr. 60'200.– pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

**a invité** le Maire à consulter sous forme d'un sondage « tout ménage » les communiens dans le but de déterminer l'intérêt pour l'installation d'une place « Mobility » sur la commune.



L'intégralité des procès-verbaux des séances du Conseil municipal est disponible sur notre site internet : [www.avusy.ch/proces-verbaux](http://www.avusy.ch/proces-verbaux)

# Calendrier des manifestations

<b>Janvier</b>	<b>21</b>	<b>Boum des enfants</b> Salle communale d'Avusy	<b>Mai</b>	<b>7</b>	<b>Le Feuillu</b> Du château au centre communal d'Avusy
	<b>29</b>	<b>Tournoi de jass</b> Salle communale d'Avusy		<b>14</b>	<b>Troc</b> Centre communal d'Avusy
	<b>#</b>	<b>Vin chaud</b> Lieu et date à définir	<b>Juin</b>	<b>11-12</b>	<b>Glam Rock Festival</b> Centre communal d'Avusy
<b>Février</b>	<b>#</b>	<b>Vin chaud</b> Lieu et date à définir		<b>18-19</b>	<b>Concours de pêche</b> Etang à Meyer à Athenaz
	<b>#</b>	<b>Vin chaud</b> Lieu et date à définir		<b>25-26</b>	<b>Tournoi de foot</b> Centre communal d'Avusy
<b>Mars</b>	<b>13</b>	<b>Concert de l'orchestre symphonique des Trois Chênes</b> Salle communale d'Avusy	<b>Juillet</b>	<b>2</b>	<b>Promotions scolaires</b> Centre communal d'Avusy
	<b>19.03 - 3.04</b>	<b>Exposition</b> Laiterie de Sézegnin		<b>Août</b>	<b>1<sup>er</sup></b>
	<b>26-27</b>	<b>Marché de printemps</b> Cour et salle communale de Sézegnin	<b>19-21</b>		<b>La Vogue</b> Village d'Athenaz
<b>Avril</b>	<b>9</b>	<b>Bal</b> Salle communale	<p>Retrouvez la suite du calendrier de nos manifestations sur Internet : <a href="http://www.avusy.ch/manifestations-communales-2022">www.avusy.ch/manifestations-communales-2022</a> et dans le prochain bulletin communal du mois de juin.</p>		
	<b>30</b>	<b>Tournoi de pétanque/jass</b> Salle communale d'Avusy et extérieur			